



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu à la salle du conseil située au 444, rang Saint-Antoine à Saint-Gérard-Majella à huis clos, le lundi, 1^{er} mars 2021, à compter de 20 h, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure numéro DM-2021-01

Propriété située au 444, rang Saint-Antoine

L'objet de cette demande est le suivant:

- Permettre l'agrandissement de la salle communautaire ayant une marge de recul latérale moindre que celle prévue au règlement de zonage en vigueur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en présentant sa demande avant 14h00 le lundi 1^{er} mars 2021 par courriel à direction@saintgerardmajella.ca ou en téléphonant au 450 789-5777.

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 3^e jour du mois de février 2021.

Anny Boisjoli
Directrice générale et secrétaire-trésorière